

Conférence de presse – Ecole à visée inclusive

Principaux résultats de l'enquête menée par le SER et le SSP

Préambule

Le concept de l'école à visée inclusive part d'un principe relativement simple : chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un environnement scolaire le plus adapté à ses particularités individuelles. Quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économiques et sociales, l'élève doit pouvoir maximiser son potentiel.

Si l'école doit être ouverte à toutes et tous les élèves, cela nécessite des conditions-cadres adaptées et des moyens suffisants. Les syndicats et associations d'enseignant·es de Suisse romande se sont globalement positionnés en faveur d'une école à visée inclusive. Confrontés aux difficultés d'application de ce principe, ils ont décidé de mener une enquête afin de mettre en évidence les problématiques mais aussi les besoins et attentes des enseignant·es.

Large participation à l'enquête

Le SER et le SSP se sont associés pour mener une large enquête à l'échelle intercantonale¹. Ils ont bénéficié du soutien de M. Philippe Losego, professeur à la HEP Vaud.

Le questionnaire, auquel il était possible de répondre en ligne du 13 novembre au 21 décembre 2023, a suscité beaucoup d'intérêt et de réactions. Près de 2500 enseignant·es ont participé à cette enquête et les autorités elles-mêmes sont désireuses de connaître la position des professionnel·les sur le terrain.

Position globale des enseignant·es

Les résultats de l'enquête confirment ce que nous pressentions : le soutien à l'école inclusive s'est étioilé. Si l'enquête vaudoise de début 2023 posait le constat qu'une petite majorité des enseignant·es (51%) ne remettaient pas en cause le concept même de l'école à visée inclusive, il faut constater que quelques mois plus tard, en Suisse romande, le résultat s'est inversé : pour 55% des enseignant·es, le principe même de l'école à visée inclusive est une cause de résistance. Les déclarations de soutien des assemblées d'enseignant·es semblent bien loin.

Seulement 56% des enseignant·es estiment que la présence d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes « régulières » ou « ordinaires » est plutôt bénéfique pour ces élèves eux-mêmes. Pour une grande majorité, le problème ne vient pas de l'acceptation de la présence en classe d'élèves à besoins particuliers. Selon la grande majorité d'entre eux (87,5%), leur présence est plutôt bien acceptée par les autres élèves. Pourtant, les enseignant·es considèrent majoritairement que cette présence engendre des difficultés auprès des autres élèves (70,3%). Ces ressentis sont assez inquiétants et s'expliquent certainement par la difficulté de gestion de certaines situations et le manque de temps à disposition afin de s'occuper de manière attentive de toutes et tous les élèves, cela

¹ Une enquête similaire – dont nous nous sommes en partie inspiré·es – avait été réalisée début 2023 dans le canton de Vaud par les organisations d'enseignant·es vaudoises. Notre questionnaire n'a donc pas été adressé aux enseignant·es de ce canton. Des collègues vaudois·es y ont cependant répondu et leurs réponses ont été prises en compte.

dans un contexte marqué également par les difficultés de comportement de certain-es élèves (elles représentent un défi majeur pour 94,3 % des enseignant-es interrogé-es).

Cette enquête force donc les associations ainsi que les autorités à se pencher sur ce phénomène et à réfléchir aux causes mais également à des pistes de solutions. La réflexion est urgente.

Causes de la résistance

Les données collectées permettent de mettre en évidence ce qui pourrait être des causes de résistance et de résignation du personnel enseignant.

a) Paradigme individualiste

On constate que les enseignant-es doutent de l'efficacité des mesures attribuées individuellement aux élèves : plus de 55% des enseignant-es estiment que les mesures proposées directement et individuellement aux élèves sont inefficaces. 85% d'entre eux préféreraient des mesures attribuées à l'ensemble de la classe. Le paradigme individualiste, avec les réseaux assignés à des élèves en particulier, qu'il faut coordonner, avec les programmes individualisés et qui supposent un lourd travail administratif, avec les délais d'attente pour les diagnostics, avec les assistant-es à l'intégration et les enseignant-es spécialisé-es qui ne sont là respectivement que 5 et 4 heures par semaine (nombres médians) augmente la pénibilité du travail pédagogique.

b) Manque d'enseignant-es spécialisé-es et d'assistant-es à l'intégration

Si l'attribution de mesures dont bénéficierait l'ensemble de la classe est plébiscitée par les enseignant-es, il apparaît comme évident qu'un-e enseignant-e seul-e ne peut en aucun cas fournir cette aide à un groupe entier. Il devient dès lors évident que la présence d'assistant-es à l'intégration ou d'enseignant-es spécialisé-es qui interagiraient avec la classe entière ou avec plusieurs élèves serait essentielle. 91,7% des répondant-es estiment que le manque de ces personnes-ressources est un obstacle à la mise en place de l'école à visée inclusive.

c) Taille des effectifs

La taille des effectifs de classe apparaît comme l'un des principaux écueils. 92.6% des enseignant-es sont d'accord avec le fait que la réduction des effectifs est une solution efficace pour mettre en place une école à visée inclusive.

d) Charge de travail

Pour les enseignant-es interrogé-es, il est indéniable que l'évolution vers une école plus inclusive a singulièrement augmenté leur charge de travail. Cela concerne tant l'accueil des élèves à besoins particuliers dans leur(s) classe(s) que le travail administratif. L'écrasante majorité des enseignant-es (98%) relève l'augmentation de la charge de travail. Une des explications est la lourdeur du travail de communication et de coordination entre les membres des réseaux (pour 96% des enseignant-es).

Conclusion

Pour inverser la tendance, il paraît essentiel de mettre en place dans les meilleurs délais des changements en profondeur. Il ne sera pas possible de se contenter de quelques ajustements mineurs.

Les associations cantonales du SER et les sections du SSP, après avoir analysé les résultats cantonaux, feront connaître leurs revendications concrètes.

D'ores et déjà, nous attendons des autorités cantonales et intercantionales qu'elles agissent dans les trois directions suivantes.

1. Changer de paradigme

Lorsque 55% des répondant-es affirment que le principe même de l'école à visée inclusive est une cause de résistance, on peut se demander ce que « principe » veut dire pour les enseignant-es interrogé-es. Il peut s'agir du principe même d'accueillir des élèves dits « à besoins particuliers » dans leur classe, mais nous pensons que c'est plutôt le paradigme de l'école à visée inclusive, singulièrement individualisant, qui pose problème. On constate en effet que les enseignant-es doutent de l'efficacité des mesures attribuées individuellement aux élèves et préféreraient des mesures attribuées à la classe, comme le dédoublement, le co-enseignement, la réduction des effectifs, mais aussi, peut-être, des assistant-es à l'intégration ou des enseignant-es spécialisé-es qui interagiraient avec la classe entière ou avec plusieurs élèves. Un soutien orienté sur les classes et non sur les individus aurait pour effet de simplifier le dispositif et aurait un effet positif sur la charge de travail.

2. Octroyer des moyens suffisants

Malgré les efforts consentis ainsi que les promesses effectuées, nous devons faire le constat que 88.8% des enseignant-es signalent que les ressources mises à disposition par les autorités ne sont pas suffisantes afin d'accueillir de manière sereine les élèves à besoins particuliers. La réduction des effectifs de classe est la mesure qui est la plus demandée selon notre enquête.

3. Écouter les demandes du terrain.

Les professionnel·les travaillant dans les écoles sont les mieux placé·es pour identifier les difficultés d'application de l'école à visée inclusive et les mesures à prendre. Il faut partir de leurs besoins pour revoir le système. Il est temps que les autorités prennent réellement en compte les constats et les demandes relayés par les organisations professionnelles et syndicales.

SER et SSP – 22 mai 2024

Annexe : Quelques chiffres issus de l'enquête